

combien la « confessionnalité » engendre une foule de problèmes plus ou moins discriminatoires, par suite des confusions de principe (*jus sanguinis, jus soli*) et de l'affirmation constante que « l'Islam est la meilleure des religions ». La *disparité de religion* (*ihtilāf al-dīn*) engendre encore trop de conséquences juridiques et sociologiques, estime l'A. au terme de son analyse.

Il a donc raison, « en guise de conclusion » (pp. 304-312), de s'interroger sur *L'avenir de l'ordre juridique égyptien à la lumière des documents des Nations Unies*. L'A. est, en effet, un chaud partisan d'une laïcisation du droit à la manière occidentale — en vue, pense-t-il, de mieux garantir les libertés fondamentales, y compris les libertés religieuses — mais il est bien obligé d'admettre que le droit égyptien demeure profondément « confessionnel » ou même le redevient davantage à travers les multiples péripéties de sa modernisation ou de sa codification. Le problème se pose donc, plus que jamais, de savoir comment, demain, pourraient être respectées toutes les libertés auxquelles tout citoyen peut prétendre. L'A. propose en *Annexes* (pp. 313-355) des documents, coptes et musulmans, qui sont fort utiles et témoignent à leur manière. Les *Notes* (pp. 356-395) sont nombreuses et détaillées. La *Bibliographie* (pp. 396-405) témoigne de l'ampleur des investigations de l'A. tant parmi les sources européennes que parmi les publications en arabe.

Tel est le contenu d'un livre qui fera date dans l'histoire de la recherche socio-juridique en pays d'Islam : on aimerait, en effet, que des monographies aussi précises et exhaustives soient assurées pour de nombreux autres pays de tradition musulmane, tout comme on souhaiterait que d'autres soient fournies sur la situation analogue des citoyens ou étrangers musulmans vivant dans les divers pays d'Europe et d'Amérique. La richesse du livre ici présenté mériterait que la 2<sup>e</sup> édition garantisse une expression française plus correcte, un texte impeccable quant à l'orthographe et à la translittération, et le recours à une même et parfaite traduction française du Coran : ce sont les points, en effet, où le lecteur constate plus d'une faiblesse ! Ce faisant, il n'accéderait que plus volontiers à cette étude de la « confessionnalité » en Egypte, à travers les mille implications culturelles, juridiques, idéologiques et politiques qu'elle suppose et ... développe. Faudrait-il en conclure que l'évolution vers une société « plutôt laïque » (vers laquelle les désirs de l'A. semblent le porter) n'est pas forcément unilinéaire dans le cas de l'Egypte et qu'il y a un « renouveau de la confessionnalité » (correspondant d'ailleurs à cette « re-traditionnalisation » que notent nombre de sociologues arabo-musulmans) ? Comme on le voit, la recherche d'Aldeeb Abu-Sahlieh est d'actualité et il faut lui souhaiter bien des émules.

Maurice BORRMANS  
(P.I.S.A.I., Rome)

Pessah SHINAR, *Essai de bibliographie sélective et annotée sur l'Islam maghrébin contemporain, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye (1830-1978)*. Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1983. 24 × 15 cm., 506 p.

L'ouvrage de P. Shinar, professeur de Civilisation Musulmane à l'Université Hébraïque de Jérusalem, constitue pour ceux qui se consacrent à la recherche sur le Maghreb contemporain un instrument de travail précieux et désormais nécessaire.

L'auteur, dans son avant-propos, expose le but de son travail et ses limites : il envisage, au milieu des nombreuses bibliographies existantes dans lesquelles l'Islam maghrébin occupe une place, de combler une lacune. Il n'existe pas, en effet, jusqu'à présent de travaux réunissant « dans un seul volume un ensemble de références commentées, consacré exclusivement à l'Islam contemporain et actuel dans le Maghreb entier ».

Cet ouvrage contient donc plus de 2050 références (en comptant les ajouts marqués *bis* et *ter*). Y sont cités et annotés « bibliographies, revues et collections, notices bio-bibliographiques et nécrologies, ouvrages généraux et monographies, thèses et mémoires inédits, chapitres ou extraits d'ouvrages, et articles parus dans des collections et dans plus de 70 revues » (p. XII), en langue française, anglaise, arabe, espagnole, italienne et allemande. Les notices, numérotées de 1 à 2025, font l'objet d'un classement inclusif, tout d'abord géographique (chacun des quatre pays concernés), puis thématique (matières pour chaque pays), puis alphabétique (noms d'auteurs pour chaque matière) (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> parties). Les deux premières parties sont consacrées l'une aux instruments de travail (bibliographies, revues et collections etc.), et l'autre à l'Islam maghrébin dans son ensemble. Les grands thèmes abordés successivement dans chacune des divisions géographiques concernent, outre les généralités, le culte musulman et les édifices religieux, le droit et la justice, l'enseignement traditionnel et le réformisme orthodoxe, le soufisme, les confréries et les zaouïas, l'ethnographie et le folklore, l'Islam militant, les villes musulmanes et les villes saintes, l'Islam hétérodoxe. Ces subdivisions sont cependant aménagées et ajustées, dans chaque partie, à la réalité du pays concerné. Nous trouvons, de plus, à la fin de l'ouvrage, trois index (noms d'auteurs, sujets, noms de personnes figurant dans les recensions ou faisant directement l'objet des études citées). La notice consacrée par l'auteur à chacune de ces références résume généralement l'essentiel du contenu et signale les points ou les tendances qui présentent un intérêt particulier. Il s'agit d'annotations principalement analytiques, auxquelles sont ajoutées, au besoin, quelques indications de nature critique.

Nous avons donc là un « essai » méthodique, rigoureux et maniable tout à la fois, dont l'utilité apparaîtra très vite au chercheur.

Le titre et le contenu de cet ouvrage appellent cependant deux remarques principales.

1<sup>o</sup>. Il s'agit de « l'Islam maghrébin contemporain ». Mais l'utilisateur s'aperçoit aussitôt que sous le mot « Islam » l'auteur désigne un ensemble de réalités, de thèmes de recherche ou de références, dont certains, en rigueur de terme, ne concernent pas l'Islam directement. Beaucoup plus qu'islamologique, la visée est en fait historique, sociologique et ethnographique. P. Shinar s'en explique d'ailleurs clairement dans son avant-propos : « L'Islam étant, dit-il, un phénomène total, nous avons jugé indispensable de ne pas borner notre choix à des études portant uniquement sur les aspects proprement religieux » (p. xi). Il faut donc entendre le mot « Islam » dans le sens très large de « civilisation, culture, type de société, mode de vie etc. » où la religion musulmane, tout en marquant la vie et les institutions de façon prépondérante, coexiste avec, et souvent recouvre, des réalités qui lui sont originellement ou actuellement étrangères (courants ou événements historiques, institutions sociales, langues, coutumes, démonologie, magie et sorcellerie, rites naturistes et saisonniers etc.). Personne ne se plaindra de cette visée

très large, « englobante » et non limitée aux seuls aspects proprement islamiques. Il semble néanmoins que l'expression « Islam maghrébin » n'est pas tout à fait adéquate à l'objectif très vaste de l'auteur et au contenu très riche de son ouvrage, et qu'elle peut, au moins à première vue, prêter à ambiguïté, même si P. Shinar explique d'emblée et clairement ses choix. Notons cependant que l'ambiguïté n'est pas de son fait, mais qu'elle est portée par notre langage courant.

2°. Il s'agit, d'autre part, d'une « bibliographie sélective ». P. Shinar ne prétend donc pas à une exhaustivité au demeurant impossible à atteindre dans un si vaste domaine. Il a dû faire des choix en fonction de différents critères dont, entre autres, celui d'économie. Il reconnaît lui-même que son travail peut présenter des insuffisances, « surtout, dit-il, en ce qui concerne la Tunisie et la Libye, ainsi que les publications arabes parues dans le Maghreb indépendant » (p. XIII). Il est dommage, cependant, que parfois les critères de la sélection n'apparaissent pas tout à fait clairement. C'est dire que chacun des spécialistes ou des groupes de recherche concernés par cette bibliographie sélective sera en mesure d'exprimer le regret de n'y avoir point trouvé mention de certaines études ou publications qui auraient pu l'intéresser.

On peut regretter, par exemple, que le *Bulletin Economique et Social du Maroc*, auquel certaines notices font référence, ne figure pas dans la liste alphabétique des revues et collections consacrées entièrement ou en partie au Maghreb (pp. 25 et sq.), bien qu'il figure dans la liste des sigles au début du livre (*BESM*). Faut-il voir comme un corollaire de cette lacune l'absence de notice sur certaines enquêtes ou études publiées par le *BESM* : par exemple l'enquête réalisée par P. Pascon et M. Bentahar « *Ce que disent 296 jeunes ruraux* » (*BESM*, XXXI, 112-113, 1969), et celle de Malika Belghiti sur « *Les relations féminines et le statut de la femme dans la famille rurale* » (*BESM*, XXXI, 114, 1969) ?

D'autres absences peuvent être encore remarquées, par exemple celle d'une notice sur les trois études d'ethnologie kabyle re-publiées par P. Bourdieu au début de son ouvrage *Esquisse d'une théorie de la pratique* (Genève, 1972).

L'ethnographe ou le sociologue qui est en même temps linguiste regrettera aussi que la part faite aux textes ethnographiques en arabe dialectal ou en berbère soit un peu restreinte. Pour le Maroc, par exemple, les *Contes berbères* d'E. Laoust auraient bien pris leur place après la notice concernant *Mots et choses berbères* du même auteur (n° 996). Pour la Tunisie, les *Textes arabes de Takroūna* de W. Marçais auraient pu également figurer dans le chapitre V, au même titre que figurent ses *Textes arabes de Tanger* pour le Maroc (n° 888). Il en est de même des travaux de G. Boris sur le Sud tunisien. Enfin, si dans ce domaine il est impossible de tout recenser, on peut regretter que ne figure pas, dans la liste des instruments de travail concernant la Tunisie (p. 17), la *Bibliografia linguistica tunisina* réalisée et annotée par Maria Giovanna Stasolla (Naples, 1978).

Ceci dit, on ne peut que se féliciter de l'ensemble des choix opérés par l'auteur dans sa bibliographie sélective, et aussi du fait qu'il inclue dans ses références un certain nombre de thèses encore inédites, sur l'existence et le contenu desquelles il a le souci de nous informer. Il espère d'ailleurs pouvoir nous faire bénéficier un jour d'une édition revue, corrigée et augmentée de son ouvrage, chose que tout le monde ne peut que souhaiter, comme est souhaitable également que la Mauritanie et le Sahara Occidental aient leur place dans un tel travail.

D'ores et déjà, l'« essai » de P. Shinar est d'une très grande richesse et doit figurer en bonne place dans la bibliothèque des chercheurs et des centres de documentation, non seulement ceux qui sont spécialisés dans le domaine maghrébin, mais aussi d'autres spécialistes en sciences humaines, et dont la recherche ne peut que s'enrichir à ce contact.

Alfred-Louis DE PRÉMARE  
(Université de Provence)

#### IV. HISTOIRE DES SCIENCES.

Roshdi RASHED, *Entre arithmétique et algèbre, Recherches sur l'histoire des mathématiques arabes*. Paris, Les Belles Lettres, 1984. 16 × 24 cm., 324 p.

La maison d'édition « Les Belles Lettres » publie cet ouvrage pour inaugurer une nouvelle collection : Sciences et Philosophie Arabes (études et reprises). Ce livre est important, car R. Rashed, exclusivement à partir de travaux personnels, y propose une nouvelle façon de concevoir l'histoire des mathématiques, tout en évitant un certain nombre d'écueils qui se présentent souvent dans ce domaine : ce n'est en effet ni une simple chronologie qui ne ferait que décrire les travaux d'auteurs successifs, ni de l'ethnographie scientifique qui chercherait à rattacher certaines découvertes à des caractères de type ethnique définis a priori, ni une analyse fondée sur une dichotomie Orient-Occident qui conduirait à privilégier pratiquement l'un ou l'autre de ces deux pôles. Mais nous y trouvons une recherche sur les axes d'organisation des mathématiques avant, pendant et après l'époque du développement des mathématiques arabes.

C'est cette méthode générale d'approche qui fait l'unité de l'ensemble, et l'on oublie très vite qu'il s'agit au départ d'articles indépendants publiés sur dix ans environ; ils sont regroupés et organisés en chapitres pour former ainsi un tout très cohérent. Après une introduction qui présente la problématique générale, sont traités successivement : au ch. I, les développements de l'algèbre entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle; au ch. II, la question de l'analyse numérique avec l'extraction de la racine nième et l'invention des fractions décimales aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles; au ch. III, la résolution des équations numériques avec Šaraf al-Dīn al-Tūsī, au XIII<sup>e</sup> siècle; au ch. IV, la théorie des nombres et l'analyse combinatoire. En conclusion, R. Rashed propose une étude historique et critique de la notion de « science occidentale », effectivement remise en cause par les études qui précèdent, car la série de textes présentés et analysés montre clairement que la période qui va des Grecs au XVII<sup>e</sup> siècle n'est pas une période vide, comme le répètent trop souvent les manuels d'histoire des sciences jusqu'à une date récente.

Ceux-ci étaient alors conduits à solliciter et à « moderniser » la pensée mathématique grecque afin d'éviter, entre les deux époques, des solutions de continuité trop radicales. Les mathématiques arabes étaient négligées, faute de documents édités et analysés de façon sérieuse, et l'accent était mis presque exclusivement sur la transmission des œuvres grecques en langue arabe, certaines de celles-ci étant perdues dans leur langue originale.

L'étude de R. Rashed amène à revoir la validité de cette périodisation. Son but n'est pas de souligner que tel ou tel résultat ou théorème attribué à des auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle se trouve déjà chez des auteurs arabes du IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle (p. ex. le triangle arithmétique de Pascal, p. 75-77 ou les théorèmes sur les nombres amiables, p. 259 ss.), mais de montrer que le passage par les mathématiques arabes est nécessaire pour saisir comment l'histoire globale des mathématiques peut s'organiser. Un premier axe d'organisation est proposé ici, il se situe entre arithmétique et algèbre; un deuxième volume est annoncé, toujours sur la même base et la même problématique, pour proposer un autre axe d'organisation, situé entre algèbre et géométrie. Ce rôle capital